L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

SOMMAIRE.

3me PAGE.
Feuilleton.
4me PAGE.
L'Actualité, Feuilleton,
5me PAGE.
Faits Divers.
6me PAGE.
Un Paquet de Lettres.—Histoires Sentimentales.
L'Œuf de Golette.—Conte de Pâques.
Le Soleil s'éteindra t il un jour ?
Le Nez de Choupille.—Figures singulières.
8me PAGE.
Poésie.
Mondanités.
Chiffons.
Les Œufs de Pâques à la Cour.

Les mésaventures de Castro.

Castro, l'outrecuidant président déchu du Vénézuéla, traverse depuis quelques mois la plus cruelle des épreuves ; à ses souffrances physiques s'ajoutent des douleurs morales, et après avoir inspiré bien des haines, il deviendra avant longtemps un objet de pitié, car rien ne désarme la colère comme l'infortune et l'impuissance.

L'histoire du chef d'Etat errant à l'étranger, incapable qu'il est de remettre le pied sur son territoire, est trop connue pour que nous la rappellions ici. Le pauvre homme, et c'est bien ainsi qu'il convient de le qualifier, puisque sa fortune s'émiette, il ne lui reste plus que deux millions de dollars ; le pauvre homme, disons-nous, en quittant ses Etats, s'était rendu en Allemagne pour y subir une opération chirurgicale ; et c'est quand il voulut retourner à son peuple, reprendre les rênes de son gouvernement que réellement il éprouva sa première désillusion.

Il avait bien appris par les journaux qu'à son départ du Vénézuéla, un revirement de l'opinion publique s'y était produit ; que ce peuple qui l'avait tant aimé....et enrichi lui tournait le dos, ne voulait plus de lui à sa tête et l'y avait remplacé ; mais il ne voulait pas ajouter foi à ce qu'il croyait être des racontars.

Aujourd'hui, Castro sait combien sont fragiles les choses de ce monde, l'amitié, la fidélité des hommes ; et amer doit être son chagrin de se voir ignoré, délaissé, abandonné ; obligé de recourir au subterfuge pour s'attirer les sympathies, se soustraire au châtiment de ceux qu'il a offensés aux jours de sa puissance.

Il vient d'arriver à Paris après avoir été ballotté sur les mers ; après s'être vu interdire plusieurs sols ; et son arrivée dans la grande capitale n'a été entourée d'aucun éclat. quelques amis l'attendaient à la gare du chemin de fer pour le saluer. Castro est monté en taxicab et s'est fait conduire à un hôtel où il a été interviewé par des journalistes. Il a très volontiers parlé de ses compatriotes en termes qui n'avaient rien de flatteurs. Il leur a reproché leur ingratitude à son égard, lui qui leur a été si dévoué, qui a mis ses jours en péril pour défendre leur dignité, leur honneur, leurs intérêts.

Mais il ne témoine aucune tendresse aux Etats-Unis, qu'il accuse d'avoir fait le jeu de ses ennemis en envoyant dans les eaux vénézuéliennes des navires de guerre dans le but d'épier ses moindres mouvements. C'en est fait du Vénézuéla, si son peuple permet aux puissances étrangères de s'immiscer dans ses affaires. Il n'a pas dissimulé son étonnement de voir la France, une nation qui a versé son sang pour la défense de la liberté, se joindre aux autres nations dans une conspiration contre lui.

Castro n'a pas tenu à faire connaître ses projets de demain, s'il en a. Il se dit prisonnier de la France ; et quand on lui a donné l'assurance du contraire, pourquoi alors, s'est-il écrié, ne m'a-t-on pas permis de débarquer à Fort de France ?

Si j'ai été expulsé de la Martinique, a-t-il ajouté, c'est à cause de la pression exercée par les Etats-Unis ; mais le jour n'est pas éloigné où l'Europe s'en repentira !

Comme on le voit, Castro est plein d'aigreur, d'amertume ; et sa plus grande douleur, aux heures où son âme languira, sera de laisser flotter sa pensée dans ce passé échelonné de tant de souvenirs heureux, de tant de triomphes, de tant d'apothéoses.

Aztèques et Tolièques.

Un naturaliste anglais, le docteur Hans Gadow, de Cambridge, publie le récit de deux voyages qu'il a faits avec sa femme "A travers le Sud du Mexique." Et il croit résoudre dans son livre un problème ethnique qui, depuis longtemps, divise les savants. Lorsque Fernand Cortez aborda au Mexique, il y trouva l'empire des Aztèques en pleine prospérité, des monuments magnifiques, une civilisation avancée, des connaissances étendues en mathématique, en physique et en astronomie. Il parut naturel d'attribuer à cette race puissante l'honneur et le mérite d'une si belle floraison. Le docteur Gadow est d'avis qu'il faut les lui ôter. On voit au Guatemala et dans le Honduras, que cette race n'a jamais habités, des monuments semblables aux pyramides célèbres de Teotihuacan, d'Oaxaca et de Caravaca. L'étude même de ces pyramides montre qu'elles étaient construites bien avant l'arrivée des Aztèques, et qu'elles furent l'œuvre d'un peuple indigène hautement civilisé, de ces mystérieux Toltèques dont le règne cessa environ un siècle avant la conquête espagnole. Ces Toltèques étaient alliés aux Indiens Mayas dont les descendants forment aujourd'hui encore le gros de la population du Yucatan et de l'isthme ; chassés par les Aztèques du plateau mexicain, ils se seraient retirés dans le Sud, chez ces Mayas dont la civilisation ressemblait à la leur. M. Gadow, au cours de ses voyages, n'a pas interrogé seulement les pyramides et les hiéroglyphes. Se souvenant qu'il était naturaliste, il a décrit et étudié les bêtes du Mexique qui sont souvent curieuses ; tel un amphibie, moitié poisson, moitié lézard, qu'on pêche dans le lac Xochimilco, et dont la chair est appréciée des touristes gourmets ; tel un poisson à quatre yeux, dont la queue est pareille à celle du serpent à sonnettes ; tel surtout un animal-plante qui doit être peu banal s'il est vrai qu'il participe du champignon et de la larve de cigale.

L'Athénée Louisianais.

Rappelons que c'est aujourd'hui, à midi et demi, dans la salle de l'Union Française que l'Athénée Louisianais donne sa fête littéraire et artistique annuelle toujours très attendue du public et à laquelle il est donné le plus vif éclat.

Dans un précédent numéro nous avons publié l'intéressant programme de la fête au succès de laquelle contribueront nombre de nos musiciens les mieux connus, les plus appréciés, entr'autres Mmes Jeanne Dupuy Harrison, J. M. Gehl, Theresa Cannon Buckley, Mlles Selika Daboval, M. V. Maloney, Lucie Bouligny, MM. Charles Worms, Pierre Blanchard, Henri Wehrmann.

La fête sera ouverte par une allocution du Président de l'Athénée, M. Alcée Fortier, suivie du rapport du Comité d'examen ; et au cours de la séance, M. Bussière Rouen, secrétaire perpétuel de l'Athénée, donnera lecture de quelques pages du manuscrit couronné.

Cortège des Shriners de Jérusalem.

Cinq cents Shriners de l'ordre du Temple de Jérusalem ont défilé, hier après-midi, en cortège, dans les principales rues de la ville.

Le cortège s'est organisé devant le Temple maçonnique de la rue Caondelet, d'où il est parti à 2 heures.

Après avoir défilé dans les rues St Charles et Canal les membres ont regagné leurs locaux.

Dans la soirée les Shriners ont assisté à une représentation de vaudeville à la Cité Blanche, représentation suivie d'un banquet.

Bonne capture.

Les detectives Coyle et Dillmann ont opéré une bonne capture, hier soir, en appréhendant James Wilson, alias Taylor Humphry, le noir qui s'était évadé de la station du premier precinct le mois dernier, quelques heures après son arrestation.

Depuis son évasion la police avait eu connaissance d'une quantité de vols commis par lui et une malle remplie d'objets volés avait été saisie à la gare du Louisville et Nashville par les detectives au moment ou sa femme se disposait à décamper avec le butin. Depuis lors Coyle et Dillmann faisaient des recherches mais ce n'est qu'hier soir qu'ils ont aperçu le noir à l'angle des rues Quatrième et Prytanée. Les agents s'étaient cachés dans une maison du voisinage et lorsque Humphry a paru ils lui ont mis la main au collet.

Conduit au bureau du chef Reynolds Humphrey a fait des aveux complets.

Il a dit qu'il avait été condamné à cinq ans de travaux forcés par le juge Baker pour vol mais qu'il n'avait purgé que trois ans et dix mois de sa peine ayant été mis en liberté pour bonne conduite.

La seconde condamnation infligée pour le même délit a été plus dure et il a dû rester cinq ans au pénitencier. Il y a environ deux ans qu'il a été libéré ayant purgé sa sentence, mais loin d'être corrigé il s'est remis aussitôt a commettre de nombreux vols.

Il a avoué s'être introduit dans les demeures des personnes suivantes et d'y avoir commis des vols : John Barret, rue Galvez, 435 ; Mme James Clark, rue Villeré, 1216 ; Joseph Bernard, Ursulines, 2305 ; Norman Bozonier, Dumaine, 1832 ; Mme Bonnot, Lapeyrouse, 1820 et dans une maison rue du Bayou, près Galvez.

LA Fête du Parc de Ville.

C'est aujourd'hui qu'aura lieu la Fête annuelle du Parc de Ville dont les recettes sont destinées à augmenter le fonds pour l'entretien et l'embellissement de ce lieu de récréation populaire.

Tout fait prévoir, si le temps se maintient au beau, qu'une foule nombreuse répondra a l'appel des organisateurs et que la fête de cette année ne le cédera en rien à celles des années précédentes.

Rien, du reste, n'a été négligé par le comité d'organisation pour en assurer le succès. Le programme, comme d'ordinaire, est excellemment composé. Il comprend entre autres nouveautés deux ascensions en ballon, dont la première aura lieu à 5 heures du soir et la seconde à 9 heures. L'aéronaute et acrobate bien connu, professeur Roy Berry, exécutera sur un trapèze à une hauteur de 2,000 pieds plusieurs tours audacieux.

Pendant l'ascension de nuit, il tirera à une hauteur de 300 à 400 pieds un superbe feu d'artifice.

La New Orleans Railway Co. de son côté, pour accomoder les personnes qui se rendront au Parc, a organisé un service spécial. Une centaine de cars spéciaux seront mis en circulation aujourd'hui et se rendront directement au Parc de Ville en passant par la rue Dumaine.

A partir de midi, les départs auront lieu toutes les minutes. Des transferts seront donnés sur toutes les autres lignes pour correspondre avec ce service spécial.

Le programme, pour l'exécution duquel le comité n'a rien négligé est composé comme suit :

1 heure p. m.—Ouverture du Festival.

2 heures p. m.—Arrivée des invités et des cadets de St-Joseph.

3 heures p. m.—Parties de Base Ball.

3:30 heures p. m.—Concours athlétique sur le champ de Polo.

4 heures p. m.—Discours de bienvenue prononcé par le président Paul Capdevielle.

5 heures p. m.—Punch et Judy.

6:30 p. m.—Grand concert par la musique de la brigade navale du professeur W. J. Braun.

6:45 p. m.—Punch et Judy (seconde représentation).

7 heure P. M.—Vaudeville donné par l'Empire Tavesty Co. sous la direction de M. Frank W. Smith.

7:15 P. M.—Grande illumination du Parc.

8 heures P. M.—Première représentation du cinématographe sous la direction du professeur E. Nightheart.

9:15 P. M.—Feu d'artifice.

10 heures P. M.—Seconde représentation du cinématograph.

Danse sous le Pérystile de 5:30 à 11:30 p. m.

Musique du professeur Jno. Guth.

Les membres du Comité de réception, sont : MM. Paul Capdevielle, président du Bureau des Commissaires: S. Segari, Jos Graf, H. Warner, M. Picheloup, G. S. Gibbons, J. S. De Ben, W. H. Huek, C. Pajweski, G. Keen, J. Meyer, H. C. Brown, G. Grundemann Jr, J. Reitmeyer, Dr W. T. Richard, J. B. Blanks, C. W. Collins, P. Fallon, R. M. Wolfolk, J. W. Coiron, J. Poitevent, E. Miltenberger, J. W. Huchs, G. Kreihs, Commissaires du Parc Audubon, Membres du Camp de Washington No 1, Ordre Patriotique des Fils d'Amérique.

En route pour le Pénitencier.

Le shérif Lacoste et les députés Broussard et Dugas sont arrivés hier soir de Lafayette ayant en charge plusieurs prisonniers qu'ils conduisent au pénitencier de Baton Rouge.

Les prisonniers sont :

Emile D'Hemereau, condamné à 10 ans : Alfred Trahan, 3 ans ; Evan Stevans et Jean Fourneau, 3 ans ; Daniel Trahan, 8 ans ; Rousseau Bernard, 1 an.

Attaque.

Wm. Poncet, un conducteur des cars de la ligne Dauphine, a été attaqué par deux passagers hier après midi à l'angle des rues Dauphine et Lafayette.

Il paraît qu'une querelle était survenue entre le conducteur et les deux hommes au sujet d'un transfert.

Les deux hommes l'ont frappé au visage et sont descendus précipitemment du car.

Un des individus nommé Adam Milto a été arrêté un peu plus tard dans le voisinage.

Le Dr. Bush quitte le pénitencier d'Etat.

Le Dr. Albert Bush, condamné aux travaux forcés à perpétuité pour l'assassinat de Jake Guiche, un électricien de Shreveport, a été mis en liberté vendredi soir. Immédiatement après avoir quitté le pénitencier l'ex-forçat a regagné son domicile dans la paroisse Claiborne.

Le Bureau des Grâces, dans sa séance de mercredi avait recommandé au gouverneur Sanders de grâcier Bush. Celui-ci a immédiatement fait droit à cette requête et ordonné la mise en liberté du condamné.

Cette décision a causé une profonde surprise et un certain mécontentement parmi la population de Shreveport.

Le meurtre de Guiche avait eu lieu il y a quatre ans dans un café de Shreveport.

Le Dr Bush, qui se trouvait ce jour là sous l'influence de la boisson, était entré dans un café avec son fils Madden.

Il avait eu une altercation avec Guiche et les deux hommes en étaient venus aux mains. Voyant qu'il avait le dessous le Dr Bush ordonna à son fils de tirer sur son adversaire. Celui-ci s'exécuta et Guiche atteint dans la région du cœur tomba roide mort.

Bush reconnu coupable du meurtre avait été condamné aux travaux forcés à vie et son fils Madden à vingt ans de la même peine.

Aucune demande de pardon n'avait été portée devant la Commission des Grâces en faveur du jeune homme.

Articles pour Première Communion.

Nous voici à l'époque où dans toutes les paroisses, les enfants catholiques se préparent à faire leur Première Communion ; aussi nos lecteurs nous sauront-ils gré de signaler à leur attention un magasin qui fait de la vente des articles de Première Communion une spécialité, le magasin de M. F. A. Brunet, rue Royale, 313.

Il vient d'y être reçu un assortiment vaste et varié de Chapelets de toutes couleurs, montures or et argent, Paroissiens français et anglais, en nacre, en ivoire, en peau de chagrin et en celluloïde ; de Médailles, de Dizaines en nacre, améthyste, cristal, de Signets et d'Images.

Les familles sont invitées à visiter le magasin ; elles y recevront le meilleur accueil et y feront des emplettes exceptionnelles.

Le juge St-Paul est nommé en remplacement de M. I. D. Moore.

Le gouverneur Sanders a annoncé hier après-midi, à 2 heures, qu'il avait fait choix des personnes suivantes pour remplir les divers postes judiciares vacants:

MM. John St Paul, en qualité de juge à la Cour d'Appel, en remplacement de I. D. Moore, démissionnare. John B. Fisher, en qualité de juge de la Première Cour Criminelle de Cité, en remplacement de E. K. Skinner, démissionnaire. E. K. Skinner, en qualité de juge de la Cour Civile de District, en remplacement de John St Paul, démissionnaire.

Un affamé.

Un jeune homme déclarant se nommer William Phelan, sans domicile connu, a été arrêté vendredi soir par un agent de police à l'angle des rues Canal et Front, au moment où il volait quelques bananes dans l'échoppe d'un marchand de fruits italien.

Interrogé hier matin le jeune homme n'a fait aucune difficulté pour reconnaitre son délit, et a déclaré pour sa défense qu'il n'avait pas mangé depuis deux jours et qu'il avait pris des bananes simplement pour ne pas mourir de faim.

Phelan est originaire de Chicago. Il est arrivé à la Nouvelle-Orléans dans le courant du mois de février et malgré tous ses efforts n'a pas réussi à trouver de l'occupation.

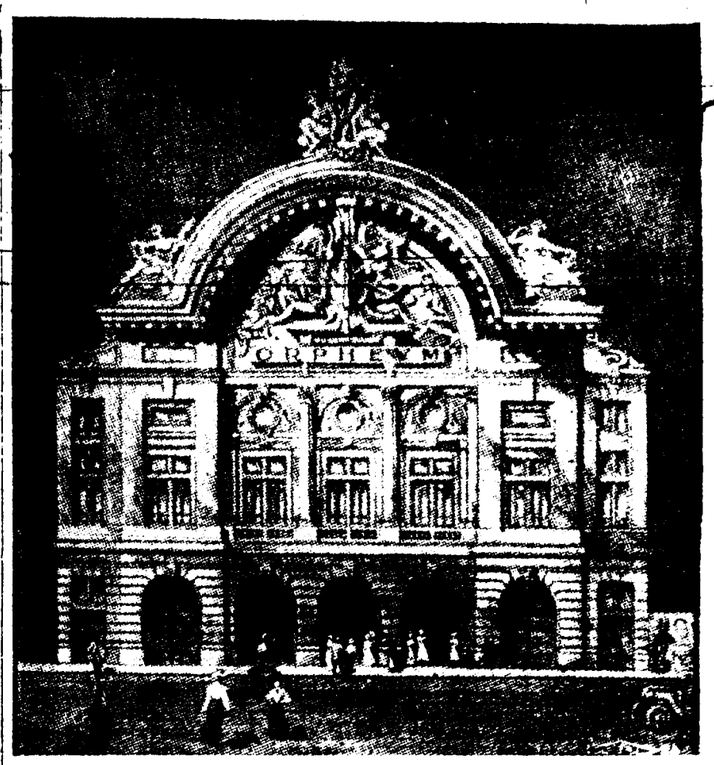

Le nouveau théâtre de l'Orpheum à San Francisco.

Le nouveau théâtre de l'Orpheum récemment inauguré, à San Francisco est un véritable modèle du genre ; rien n'a été négligé pour assurer le confort et la sécurité des spectateurs.

A l'occasion de cette inauguration les employés de l'Orpheum de la Nouvelle-Orléans, au nombre de cinquante, se sont cotisés pour acheter deux splendides vases en argent qui ont été remis en souvenir à MM. Martin Beck, directeur général, et Meyerfield Jr, président du Circuit de l'Orpheum.

La présentation de ces deux vases a eu lieu le jour même de l'ouverture du théâtre et a été suivie d'un banquet auquel ont pris part les directeurs et les employés.

ORPHEUM.

Pour la dernière semaine de la saison la direction de l'Orpheum a préparé un programme entièrement nouveau et dont la composition plaira très certainement au public.

Le clou de ce programme sera Gus Edwards dans un charmant acte de vaudeville intitulé "School Days". M. Edwards est secondé par plusieurs chanteuses et danseuses.

Charles Wayne, un comédien de talent et Mlle Gertrude des Roches, une jeune soubrette, paraîtront dans une petite pièce "The Morning After."

Le programme sera complété par Arthur Borani et Annie Nevaro; Vontilla et Nina, gymnastes qui présenteront des tableaux vivants d'une grande originalité ; Mlle Katheryn Rowe Palmer dans une saynète intitulée "The Little Daughter of the Poor".

Plusieurs vues entièrement nouvelles seront données au cinématographe.

WHITE CITY.

CITÉ BLANCHE.

Le succès qui a marqué l'ouverture de la Cité Blanche se maintient et le public s'y porte chaque jour pour entendre l'excellent orchestre du professeur Restroff et assister aux représentations qui sont données sur le théâtre de vaudeville.

A partir de lundi un programme entièrement nouveau sera offert aux habitués.

Parmi les nombreux artistes qui paraîtront en scène il faut citer Signor Guile, un ténor d'opéra, qui à une époque a fait partie de la troupe d'Adélina Patti. M. Guile, dont la réputation n'est plus à faire, remportera sans doute l'approbation du public mélomane.

Les autres numéros du programme comportent des athlètes, acrobates, chanteurs et danseurs.

Granada et Fedora, les deux danseurs de corde qui avec leur éléphant "Lil" ont soulevé fréquemment les applaudissements du public, paraîtront cette semaine dans un acte entièrement nouveau.

En voilà plus qu'il n'en faut pour plaire au plus difficiles et si l'on y ajoute encore le "Vingt troisième Degré", le Cinématographe et les diverses autres attractions, on admettra que la direction n'a rien négligé pour rendre la Cité Blanche attrayante.

Le Concert de l'Orchestre philharmonique de Dresde.

Le concert qui sera donné le samedi, 1er mai, à l'Athenaeum par l'Orchestre Philharmonique de Dresde promet d'être un véritable événement pour le public mélomane de notre ville.

Deux concerts seront donnés le même jour, en matinée et le soir, et le programme qui ne laisse rien à désirer comprend plusieurs solistes de renom, entre autres :

Mlle Germaine Schnitzer, pianiste ; Mme Jeanne Jomelli, soprano ; Mme Langdorff, contralto et M. Albert Spalding, le célèbre violoniste américain.

L'orchestre de Dresde est depuis cinq semaines en Amérique et a joué dans les principales villes du nord, où il a obtenu le succès le plus complet.

Sous date du 16 avril le "Globe" de Toronto s'exprime en ces termes:

"Le concert donné par l'Orchestre Philharmonique de Dresde a été une véritable révélation pour notre public qui en a emporté une impression profonde et durable.

"La soliste de la soirée a été Mlle Germaine Schnitzer, qui a interprété le concerto de Liszt. La jeune artiste a déployé une technique admirable et a remporté un véritable succès."

BASE BALL.

Little Rock, 4 ; New-Orleans, 2.

Tous les trois, ils étaient exécrés dans le pays.

Il n'y eut donc pas un homme pour les défendre.

Il y en eut beaucoup pour les accuser, ou du moins, pour diriger sur eux, par des allusions directes, les soupçons de la justice.

Les premières dépositions—les plus banales, mais qui eurent quand même une influence sur cette première partie de l'enquête—furent celles de deux paysans :

Heurtebise et sa femme.

Ils racontèrent qu'ils avaient vu Laurent et Michel au moment où les deux Bourriane sortaient, ensemble, de la forêt.

Les deux hommes, après avoir quitté Royaumont séparément, et sans doute pour ne point éveiller l'attention, s'étaient donc réunis !

Pour commettre leur crime ?

M. Menestreau retint ce détail.

En outre, Heurtebise et sa femme déclaraient avoir vu les fils rejoindre leur mère, qui semblait les attendre, au pied du coteau de Royaumont, et qui, à en juger par le désordre où elle était, paraissait avoir fourni une longue course dans la neige....

Deux fermiers vinrent ensuite dont la déposition visait plus particulièrement Nathalie. Ils avaient vu la veuve sur la route qui longe le bois. Elle marchait comme une folle. Ils lui avaient adressé la parole et elle n'avait rien entendu, elle n'avait pas répondu. Elle avait l'air d'une femme à laquelle il vient d'arriver un grand malheur "ou qui vient de faire un mauvais coup."

M. Menestreau fit préciser les heures autant que cela fut possible. Ces rencontres avaient eu lieu non loin du théâtre du crime, à peu près vers l'heure où il était probable, selon le rapport du médecin, que Germaine Marberoux avait était assassinée.

Tous ces points de détails furent notés.

Et il y avait là, vraiment, des coïncidences extraordinaires.

Les deux fermiers s'appelaient Jousserot et Caribert. Ils avaient, dans le pays, la réputation d'hommes sérieux et ils étaient universellement estimés.

Mais la déclaration la plus curieuse fut celle que vinrent apporter, dans la soirée, le chef de gare et deux employés de la station de Laitre.

Ils racontèrent que la veuve Bourriane était arrivée à la gare bien avant l'heure du train. Elle avait fait à pied le trajet de Royaumont, ce qui fut tout de suite remarqué, car toujours, lorsqu'elle avait untrain à prendre, elle se faisait conduire en voiture. Elle avait demandé un billet pour Paris. Elle avait attendu, sur le quai, sans regarder personne, sans voir, sans entendre. Elle avait un air égaré. Quand le train de Paris entra en gare, on eut beau le lui crier à l'oreille, elle n'y fit pas attention. Elle garda les yeux fermés et elle avait l'air de dormir. Puis, le train partit. Elle revint à elle, ne demanda aucun renseignement, sortit de la gare et reprit la route du château, comme si de rien n'était, son billet en poche, sans même songer à se le faire rembourser.

La vision presque tragique de ces trois êtres, dans le hall de Royaumont, au moment de l'arrestation et du départ des deux frères, avait vivement frappé l'esprit de M. Menestreau.

Entre les fils et la mère, il existait sans aucun doute un secret.

Un drame, entre eux, s'était passé, et le juge avait été mis sur la voie par des paroles échappées à Laurent durant son interrogatoire .... Germaine et Nathalie s'étaient querellées, la veille du meurtre ?.... Jusqu'où était allée cette querelle ?..... Jusqu'à quel degré de jalousie et de haine cette rivalité dont Laurent parlait ?

Le juge n'était pas homme à patienter longtemps.

Il retourna au château.

Mais avant d'interroger Nathalie Bourriane elle-même, il fit comparaître devant lui les gens de Royaumont, un à un.

La plupart ne savaient rien et il désespérait déjà, lorsque Mathurin Lecordier entra, suivi presque aussitôt de la femme de chambre Angélique.

Un rayon de lumière allait traverser les ténèbres.

En effet, de la déposition de Mathurin et d'Angélique, ils ressortait avec certitude que, la veille du meurtre, Germaine et Nathalie, avant le départ pour la chasse, avaient eu une vive altercation.

Comme "par hasard"...et le hasard les servait toujours très bien en cette occasion...ils s'étaient trouvés près de la porte du salon où les deux femmes venaient de se rencontrer ; ils avaient entendu des éclats de voix, et, la porte n'étant point complètement fermée, ils l'avaient poussée légèrement pour mieux écouter. Ils rapportèrent les paroles qu'ils avaient surprises, outrages et menaces, et ils assistèrent à l'acte de violence qui termina cet entretien, au moment où Nathalie saisissait Germaine à la gorge et où Germaine, s'étant débarrassée de cette étreinte, frappait la veuve d'un coup de cravache.

Ils étaient entrés, pour avertir Germaine que les veneurs n'attendaient plus qu'elle et leur entrée avait mis fin à cette scène de brutalité.

Voilà ce qu'ils dirent.

Ils se laissèrent aller, ensuite, à des commentaires et le juge se garda bien de les interrompre, faisant son profit de tout ce qu'on lui disait.

Les commentaires portaient sur ce qui s'était passé au retour de la chasse, entre la veuve et ses deux fils, et le lendemain, lors du départ de Nathalie.

Ici les renseignements donnés par les deux domestiques étaient beaucoup plus vagues : ils devinaient qu'une scène violente avait eu lieu, à la suite de laquelle la veuve avait décidé de partir, puisqu'elle avait fait quelques préparatifs.

S'était-elle décidée de son plein gré ?

Ou bien les frères l'avaient-ils obligée à partir ?

L'avaient-ils chassée de Royaumont, en un mot ?

Ils ne savaient pas.

Dans tous les cas, les gens du château avaient été bien étonnés de la voir revenir le soir, et pardessus, le marché, en compagnie des deux frères.

—Et dans un état lamentable ! C'était à faire pitié !....

M. Menestreau les renvoya et fit appeler Nathalie sur le-champ.

La veuve se présenta, pateline, ayant peut-être le pressentiment d'un danger, et qu'elle allait être forcée de se défendre, elle aussi.

Elle avait vu, tout à l'heure, le juge quitter Royaumont.

Soudain, le voici de nouveau.

Entre temps, que s'était-il passé ? Et que pouvait-il avoir appris ?

—Serai je assez heureuse pour vous être utile, monsieur ? demanda-t-elle.

—Je le crois, madame.... et afin de mieux distribuer les renseignements que j'attends de vous, je vais vous adresser quelques questions destinées à éclairer un peu une situation qui me semble singulièrement obscure.. je veux parler de la situation que Germaine Marberoux occupait au château, non seulement vis-à-vis de Laurent et Michel Bourriane, mais vis-à-vis de vous-même....

—Cette situation serait malaisée à définir, monsieur.... car elle peut paraître bizarre à première vue.... Du reste, mes fils n'ont pas dû vous garder le secret ?....

—C'est vous que j'interroge..

—Mes fils ont dû vous dire—reprit Nathalie comme si elle n'avait pas entendu—qu'ils étaient amoureux de cette fille et qu'ils attendaient qu'elle se prononçât entre eux ? Ils rivalisaient de désordre et de folles extravagantes pour lui plaire et c'est grâce à son influence, qui fut néfaste, qu'ils ont dilapidé la fortune que mon frère leur avait donnée, en morcelant le domaine de la Louvière et de Royaumont ?

—Ceci les regarde, et je n'ai rien à y voir....

—Vous, peut-être, murmura la veuve, les yeux sombres.

—Vous faisiez bon ménage avec cette fille, et sans doute, puisqu'elle devait être la femme de l'un de vos fils, vous la considériez déjà avec une tendresse toute maternelle ?.... Vos rapports étaient affectueux ?

La veuve réprima un mouvement de colère.

—Je ne puis vous cacher que ce n'était pas elle que je rêvais pour mes fils.

—Pourquoi ?

—A cause ne son ambition qui était évidente.... et puis.... et puis....

—Et puis ? Vous devez tout me dire....

—Le jour où cette fille serait entrée à Royaumont avec des droits, que serais-je devenue, moi ?.... Est ce que mon fils, celui qu'elle aurait épousé, aurait seulement pris garde à ma présence ? Enfin, je ne crois pas qu'elle eût fait le bonheur de l'un ou de l'autre de mes enfants .... Et pour ces motifs, je ne l'aimais pas.... je m'étais opposée à son entrée au château....

—Cette opposition ne se manifestait elle point par des scènes entre vous ?

—Oui.... parfois.... je l'avoue.... je ne pouvais pas garder pour moi la crainte et le mépris qu'elle m'inspirait....

—Et récemment ?

—Vous voulez dire la veille du meurtre ? Ah ! vous savez ?

—Oui.

La veuve eut une légère hésitation. Cette scène n'avait eu aucun témoin. Comment le juge l'avait-il apprise ? Germaine l'avait racontée à Michel et à Laurent.... C'était donc de Michel et de Laurent que M. Menestreau tenait cette histoire ?....

La suite à dimanche prochain.